

Document WSIS/PC-2/DT/4-F
27 février 2003
Original: anglais

Président du Groupe de travail du Sous-Comité 2

RAPPORT DU PRÉSIDENT AU SOUS-COMITÉ 2

Mandat et méthodes de travail

1 A sa réunion du lundi 24 février, le Sous-Comité 2 du SMSI a décidé de créer un Groupe de travail chargé de la Déclaration et du Plan d'action. Trois rapports d'activité ont été soumis au Sous-Comité 2.

2 Le Groupe de travail s'est réuni à [six] reprises à huis clos [et a tenu une séance publique] entre le lundi 24 février et le jeudi 27 février. Il a pris comme document de base la compilation des résultats des réunions régionales, publiée sous la cote DT/1. Par ailleurs, il a utilisé de nombreux autres éléments, notamment le document d'orientation du Président. Le Groupe a consacré trois séances au projet de Déclaration, deux séances au projet de Plan d'action et il a débattu des versions révisées de ces deux documents de travail - séparément - à l'occasion de ses deux dernières réunions.

Discussions et résultats

3 Le Groupe de travail a longuement débattu des projets de document, et les contributions des délégations ont été nombreuses et fort utiles. Nous n'avons pas eu le temps de reprendre la totalité de ces éléments, dont il a été toutefois pris note dans des tableaux de synthèse. Tous les délégués ont souligné que nous devons nous efforcer de rédiger au niveau des chefs d'Etat une Déclaration et un Plan d'action plus brefs et plus concis, structurés de façon harmonieuse faciles à comprendre.

Recommandations

- 4 Je voudrais soumettre à l'attention du Sous-Comité 2 les recommandations suivantes:
- a) Prendre pour base, dans les activités futures du Comité de préparation, les deux documents (DT/2 et DT/3) annexés au présent rapport, qui rendent compte de l'activité déployée par le Groupe de travail. Les documents, qui ne correspondent pas au texte convenu, devront être considérés comme proposés entre crochets dans leur intégralité.
 - b) Me charger, avec l'aide du Secrétariat, d'incorporer les observations formulées quant aux deux documents et d'élaborer des versions révisées d'ici au [21 mars 2003]. Les documents de travail seraient alors publiés sur le site web et communiqués à tous les participants accrédités.
 - c) Reprendre les éléments soumis par les observateurs dans des documents révisés.

5 Je voudrais enfin saisir l'occasion qui m'est offerte de remercier toutes les délégations qui ont contribué aux activités du Groupe de travail de façon positive et dans un esprit constructif.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement pour leur appui, les services du secrétariat et les interprètes et traducteurs qui ont rendu possibles les excellents résultats obtenus par notre groupe de travail.

Annexe: Documents de travail sur le projet de Déclaration et le projet de Plan d'action
